

NEOLIFE
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 7.142.194,94 euros
Siège social : 304 Route Nationale 6 - Bâtiment AVALON 2
69760 LIMONEST
753 030 790 RCS LYON

**RAPPORT D'ACTIVITE AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS
POUR LA PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2016 AU 30 JUIN 2016**

Chers Administrateurs,

Nous vous avons réuni en Conseil d'Administration afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, de vous présenter les comptes consolidés et de les soumettre à votre approbation.

**1. EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2016
CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.233-28 DU CODE DE
COMMERCE**

Notre Société a établi des comptes consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016 sur une base volontaire, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France et notamment le règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

1.1 Méthodes et principes de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe NEOLIFE comprend les sociétés suivantes :

- **NEOLIFE** : société tête du Groupe, basée sur Limonest (69) et ayant pour objet la recherche, le développement et la commercialisation de solutions constructives innovantes.
- **TECHLIFE** : filiale installée sur Limonest (69) et détenue à 80,47% par Neolife. Cette société a pour objet la pose des éléments de constructions.
- **NEOCO** : société filiale à 100% de Neolife et ayant pour objet le dépôt, la concession ou l'exploitation de tous brevets d'inventions et licences. Cette société est entrée dans le périmètre de consolidation le 4 avril 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des principes de continuité de l'exploitation et de permanence des méthodes comptables.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Société Neolife SA, société tête de Groupe, a été retenue par le Conseil d'Administration compte tenu :

- De la situation de trésorerie nette disponible au 30 juin 2016 positive de 83 147 euros,
- Des levées de fonds qui ont été opérées depuis le 30 juin pour un montant total de 1 660 814 euros.

Ces éléments devraient permettre à la Société de couvrir ses besoins jusqu'au 31 mai 2017.

La situation déficitaire historique de la Société s'explique notamment par le fort niveau d'investissement dans la Recherche et Développement des solutions constructives que la Société a mis en commercialisation.

Afin de couvrir les besoins postérieurs, le Conseil d'Administration a d'ores et déjà pris les mesures suivantes pour assurer le financement nécessaire au-delà du 1^{er} juin 2017 :

- Les actionnaires actuels ont encore la possibilité d'exercer leurs Bons de Souscriptions en Actions pour un montant de 2 210 719 euros,
- Suite à l'admission directe des titres sur le marché Alternext, une levée de fonds est prévue d'ici la fin du 1^{er} semestre 2017.

Ces éléments conduisent le Conseil d'Administration à considérer que la Société est en mesure de couvrir ses besoins de trésorerie pour les douze mois à venir.

1.2 Présentation des comptes consolidés au 30 juin 2016

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe au 30 juin 2016 atteint 2.133.721 euros, contre 1.995.602 euros au 30 juin 2015, soit une progression de 6,9%.

L'excédent brut d'exploitation est négatif de (594.001) euros au 30 juin 2016, contre un montant négatif de (1.104.714) euros au 30 juin 2015.

Après prise en compte des dotations aux amortissements, des dépréciations et des provisions, le résultat d'exploitation ressort négatif de (800.082) euros au 30 juin 2016 contre un montant négatif de (1.265.550) euros au 30 juin 2015.

Le résultat financier est négatif de (70.015) euros au 30 juin 2016 contre un résultat financier négatif de (59.470) euros au 30 juin 2015.

Le résultat exceptionnel est positif de 8.303 euros au 30 juin 2016 contre un résultat exceptionnel négatif de (15.172) euros au 30 juin 2015.

Le résultat net après impôt de l'ensemble consolidé ressort négatif de (545.746) euros au 30 juin 2016 contre un résultat négatif de (867.252) euros au 30 juin 2015.

Le total du bilan s'élève à 6.360.547 euros et les capitaux propres de l'ensemble consolidé à 2.506.911 euros.

2. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU SEMESTRE CLOS AU 30 JUIN 2016

2.1 Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière du groupe

La hausse de notoriété de la marque Neolife et de ses produits innovants a eu pour impact une augmentation du chiffre d'affaires du Groupe au 30 juin 2016 de +6,9% à 2.134 K€. Le chiffre d'affaires est réalisé au travers de 3 activités :

- NEOFIBRES : vente d'éco-matériaux, pour un montant de 649 K€ au 30 juin 2016 contre un montant de 600 K€ au 30 juin 2015, soit une progression de +8,2% ;
- NEOLIFE BUSINESS : commercialisation de solutions constructives, pour un montant de 1.178 K€ au 30 juin 2016, contre un montant de 1.098 K€ au 30 juin 2015, soit une progression de +7,8% ;
- TECHLIFE : pose de façades et terrasses, pour un montant de 307 K€ au 30 juin 2016, contre un montant de 303 K€ au 30 juin 2015, soit une progression de +1,3%.

L'excédent brut d'exploitation est négatif de (594.001) euros au 30 juin 2016, contre un montant négatif de (1.104.714) euros au 30 juin 2015, soit une réduction des pertes de moitié.

Cette amélioration significative à hauteur de +511 K€ est imputable notamment à :

- L'amélioration du taux de marge brute qui s'élève à 31,2% du CA au 30 juin 2016, soit une amélioration de +28% par rapport au taux de marge brut à juin 2015, soit +176 K€ ;
- L'amélioration opérationnelle sur chantiers à hauteur de +101 K€ ;
- La réduction des frais de personnel à hauteur de +122 K€.

Au niveau du bilan, les opérations capitalistiques sur juin 2016 ont permis de renforcer la structure financière du Groupe. Les capitaux propres part du groupe (2.439 K€) représentent 38,3% du total de bilan.

L'endettement financier net s'élève quant à lui à 2.272 K€ (disponibilités positives retranchées des dettes financières). Le ratio d'endettement s'élève à 93,1% (rapport entre l'endettement financier net et les capitaux propres part du groupe).

2.2 Evénements significatifs

Création de la société NEOCO

La société Neoco a été créée le 4 avril 2016. Neolife a apporté l'intégralité des brevets qu'elle possédait à Neoco. Les brevets ont été valorisés 3.284.000 euros dans le contrat d'apport du 10 mars 2016.

Opérations sur le capital

Par délibérations des Conseils d'Administration qui se sont tenu les 14, 23 et 29 juin 2016, des augmentations de capital ont été opérées pour un montant total de 352 K€ qui ont donné lieu à la création de 763.000 actions.

2.3 Risques et incertitudes

Les facteurs de risques relatifs à la Société précisés dans le chapitre 1.5 du document d'information du 29 septembre 2016 restent d'actualité.

2.4 Activité en matière de Recherche & Développement

Les travaux de R&D ont été accélérés en continuité avec la stratégie du Groupe Neolife de poursuivre la recherche sur les compounds.

Les frais de R&D se sont élevés à 283.729 euros au 30 juin 2016 contre 206.437 euros au 30 juin 2015, soit une augmentation de +37%.

L'effort porté sur la R&D a permis l'obtention de la part du CSTB d'un Atex (Avis Technique) sur la gamme de bardage COVER (28 avril 2016).

2.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Neolife entend poursuivre le développement de sa force commerciale en France et son réseau à l'international :

- Octobre 2016 : recrutement d'un commercial sur les départements de la Savoie
- Octobre 2016 : nouvel agent sur la région Flandres
- Novembre 2016 : nouvel agent en UK
- Décembre 2016 : recrutement d'un commercial sur les départements du Sud de la France.

3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 30 JUIN 2016

Introduction de Neolife sur Alternext Paris

Les titres de la Société ont été admis sur Alternext Paris par transfert du Marché Libre en cotation directe à compter du 29 septembre 2016.

Renforcement de la structure financière :

- Mise en place d'un financement obligataire flexible d'un montant maximum de 2 millions d'euros.
 - Emission programmée d'obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions (OCABSA) pour un montant maximum de 2 millions d'euros.
 - Engagement de souscriptions des OCABSA par la société d'investissement BRACKNOR Fund Ltd.

Le 30 août 2016, la Société a émis 40 obligations convertibles en actions d'un montant nominal de 10 000 euros chacune, représentant un montant nominal total d'emprunt obligataire de 400 000 euros.

- Augmentations de capital successives

Par délibérations des Conseils d'Administration qui se sont tenu les 08, 20, 28 juillet et les 15, 20 et 21 septembre 2016, des augmentations de capital ont été opérées pour un montant total de 1 260 815 € qui ont donné lieu à la création de 2 729 912 actions.

4. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

A la date du présent rapport, la Société a émis plusieurs valeurs mobilières donnant accès à terme au capital dont les caractéristiques sont les suivantes :

Emprunts obligataires convertibles	Nombre d'obligations	Prix d'émissions en €	Montant de l'émission en €	Taux d'intérêt annuel	Périodicité de règlement des intérêts	Prix de remboursement en €	Montant total en cas de remboursement (composante dettes) en €	Nombre d'actions en cas de conversion totale	Date d'échéance maximum
OC 18/12/2013	64 516	4,65 €	299 999	6%	Trimestrielle	4,65 €	299 999	599 998	18/12/2017
OCABSA 29/04/2014	399 436	1,50 €	599 154	6%	Trimestrielle	1,50 €	599 154	1 198 308	30/04/2018
BEOCABSA Bracknor	400 000	1,00 €	400 000	N/A	N/A	N/A	-	400 000	28/02/2018
Total			899 153				899 153	1 798 306	

Bons de Souscriptions par Actions	Nature	Nombre de BSA	Prix de conversion pour 1 action	Montant de la conversion en €	Nombre d'actions en cas d'exercice total	Exercice	Solde	Solde €	Date d'exercice
BSA 2014	Type A	199 718	1,80 €	359 492	199 718	143 333	56 385	101 493	A compter du 1er mai 2014
BSA 2014	Type B	199 718	1,80 €	359 492	199 718	-	199 718	359 492	A compter du 1er octobre 2015
BSA 2015		6 003 640	0,40 €	2 401 456	6 003 640	2 629 304	3 374 336	1 349 734	A compter du 15 sept 2015
BSA Bracknor		363 636	1,10 €	400 000	363 636	-	363 636	400 000	Date de transfert
Total				3 120 441	6 403 076	2 772 637	3 630 439	2 210 719	

Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Fait à Limonest

Le 20 octobre 2016

Patrick MARCHE